Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 77

Artikel: Ça et là
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248914

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ensilé, en ayant soin de faire alterner les couches de lupin en vert avec celles d'un autre fourrage, il perd son amertume et est bien mangé.

Mais c'est surtout comme engrais vert que le lupin rend de grands services, en sols sablonneux, secs et dénués de calcaire, là où aucune autre plante améliorante ne viendrait.

Grâce à sa qualité du légumineuse, le lupin a la propriété de fixer dans le sol l'azote de l'air. Or la racine pivotante du lupin descend jusqu'à 0m. 20 et les radicelles jusqu'à 1m et 1m 10 dans le sous-sol ; on voit donc quel emmagasinement d'azote on peut obtenir par une culture de lupin. L'enfouissement du lupin se fait quand il est en fleur : la plante est couchée au moyen du rouleau et enterrée par la charrue. Néanmoins, quand le lupin est de belle venue, il est parfois difficile de procéder ainsi ; il vaut mieux alors l'arracher à la main et le coucher dans la raie ou bien le faucher.

Ajoutons que le cultivateur doit récolter lui-même la graine de lupin, parfois introuvable, toujours chère et rarement bonne.

Pour cela il peut réserver un carré où le semis a été fait moins dru, récolter un peu avant maturité (car les gousses éclatent facilement), arracher à la main, faire sécher et battre au fléau.

En résumé, le lupin est, dans les sols pauvres non calcaires, la plante la plus propre à reconstituer la provision d'humus et d'azote indispensable à un sol. C'est le meilleur engrais à appliquer aux terrains silicieux et c'est aussi le plus économique.

LONDINIÈRES.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 75 du *Pays du Dimanche :*

292. ENIGME.

Hache. H. Ache.

293. DOUBLE. ACROSTICHE.

P A T E R O M E
A V I S O
P R I A M
E T O L

294. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Fait. Heureux.
N° 2. — Tendre. Des. Pièges. Tendus.
N° 3. — Aide. Aidera.
N° 4. — Finistère. Récifs. Lames.

295. MOT EN TRIANGLE.

P A R A C E L S E
A N O M A L I E
R O M A R I N
A M A N T E
C A R T E
E L L E
L I N
S E
E

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM Charles Dentz à Porrentruy.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. G. de Viné à Bâle ; C. Boucon au Noirmont.

300. ENIGME.

Ma tige est sans nœuds et d'un ton verdâtre,
Mon feuillage épais, étroit, persistant,
Mon bois est poreux, ma baie est noirâtre,
Et je reste vert au froid résistant.
Poète, guerrier, demi-dieu, génie,
Pour me conquérir trouvent aplanie
La difficulté par leur folle ardeur,
Et le cuisinier savamment rehausse
D'un mets un peu doux l'alléchante sauce
Par le stimulant de ma forte odeur.

301. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront par leurs initiales, le commencement d'un Proverbe :

Sublime. — Sympathie. — Inventer. - Railleur. Stable. — Crise. - Hasardeux. - Fou. — Gain. — Ravissement.

302. CONTRAIRES.

Les *Contraires* des mots suivants formeront, par leurs initiales, la fin du Proverbe :

Repos. Laborieux. Obscur. — Baisser. - Récréation. — Victoire. — Aspirer. — Gagner. Prodigue. — Affirmation. — Fade. — Règle.

303. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X du losange ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les définitions :

X	1. — Commencement du monde.
X X X	2. — Abréviation de société.
X X X X X	3. — Mit un terme.
X X X X X X X	4. — Prénom féminin.
X X X X X X X X X	5. — Espèce de prune.
X X X X X X X	6. — Emportés.
X X X X X	7. — Aux oiseaux.
X X X	8. — Fin des mortels.
X	9. — Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *4 juillet prochain.*

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Bourrignon. — Le 25 juin à 2 h. pour décider si la place d'instituteur sera mise au concours.

Lajoux. — Assemblée paroissiale le 25 juin à 3 1/2 après-midi pour s'occuper de l'installation d'un jeu d'orgues dans l'église des Genevez, voter un subside à cet effet, etc...

Çà et là

Une bonne œuvre. — Si parmi nos lecteurs il y avait une âme généreuse ayant en sa possession un bon piano, ne serait-ce qu'un panino, servant seulement de décor de salon, nous l'engageons à en faire l'échange avec une vieille boîte à soupirs devenue rétive aux doigts de l'artiste et produisant des sons semblables aux cris d'un vieux matou, mais qui par son extérieur élégant et coquet offre toutes les grâces que réclame un salon. Pour de plus amples renseignements, s'adresser en toute confiance au secrétaire du Cercle catholique de St-Imier.

LETTRE PATOISE

I seut aivu témoin d'enne conversation, qu'i prend lai libertai de vos recontaie. Lai voici :

« Bon djoué. Djean Pière, te ne sais pe ?

— Quoi ? Djoselé.

— I vin de iére dain enne gazette que lai Confédération suisse veut bottai le monopole chu le touba, c'men ai l'ain bottai chu lai gotte. I me pense qn'an veut étre aippelai ai votai la dechu.

— Explique me ço que ç'à, in monopole.

— Poiche que te ne le sai pe i te le veu dire. In monopole, ç'à le droit, ou se te veu, le privilège de fai.e ou faire ai faire, de vendre seul enne mertchaindié. Lai Confédération é le monopole de lai gotte ; niun n'en peut fabriquai que lé, et les dgens qu'elle autorise. Ç'à son privilége. Comprend te ?

— Main. i ai oueyi dire que lai constitution é aiboli tot les privilèges ; le peuple ne sairait votai çoli.

— Te me fai bin ai rire. Lai constitution, les lois ne sont pe po tot les dgens lai même tchose. Mitenaint que nos sont gouvernai pai les franmessons, pai lai ptétte leudge tot ces dgens li vlan étre bin payié. ai s'embairaissant pé mâ des lois et de lai constitution. Tot les ans ai voérint augmentai ios traitements. Les gros, ç'à po aivoi les petés dain lai main és élections. An établâ les monopoles po aivoi in gros trayin de fonctionnaires, que votan les impots, et ces fonctionnaires sont fiés c'man si le contribuable était aivu créai et bottaî à monde po ios. A y en é bin que n'ain casi ran ai faire, et que ne diaingnant pe loi moitié de iotte traitement Tot çoli se fait à préjudice des pouères paysains, que ne velan pe bintôt pu poyai raippondre les dous bouts. Les paysains sont les dgens les pu malheureux di pays. Le biai côte pu qu'ai ne raipoétche. Se la gralle vint raivaidgié ios récoltes, se lai satié ou trop de pieudge les airâtant de poussai, ai fâ payié les contributions tot c'ment se tot était bin allaie. Les ovriés mainquant quasiment tout paitcho : ai l'ainman meu allai és fabriques, laivou ai l'ain moins de mâ — à moins ai le tiudant. Voili lai position des cultivateurs.

D'enne atre san lai gralle, lai satié et le réchte n'é pe d'influence chu lai payé des fabricants et chu les traitements des gros fonctionnaire : Cé ci ne sont piépe content des dozemille francs qu'an ios paye per an, ai v'lan touédge qu'an les augmenteche oncoé. Cés de 4. 5. 6 mille francs, que baitéchan des tchétés, v'lan aidé des augmentations et ai dian à cultivateur : Paye, paye, maindge des pommes de tiére aivô in po de café, et ne dis ran.

Voili, Djoselé, poquoi les gros velan les monopoles, les privilèges. Le mâ. dain note pays, ç'à le luxe qu- domine, mais nos en poirint djâsai enne âtre fois.

— Moi, i ne veu pe votai ci monopole.

— Moi non pu.

Cote de l'argent

du 21 juin 1899

Argent fin en grenailles. fr. 106. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 108. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.